

Questions orales

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA DESCENTE DANS LES BUREAUX DU «SUN» DE TORONTO—LA JUSTIFICATION DE L'ÉMISSION DU PERMIS DE PERQUISITION

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Je l'ai déjà posée hier au ministre de la Justice, mais il n'a pu me fournir une réponse. Il s'agit de la descente de la GRC dans les bureaux du *Sun* à Toronto. Le ministre peut-il nous préciser si le mandat a été délivré à la suite d'informations reçues aux termes de l'alinéa (1) de l'article 11 de la loi sur les secrets officiels ou de l'alinéa (2) qui prévoit qu'un officier de la GRC intervienne lorsqu'il considère qu'une affaire est urgente et exige une mesure immédiate dans l'intérêt de la sécurité?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, le mandat n'a pas été délivré aux termes de l'article 11(2) qui prévoit les situations urgentes. C'est le juge de paix, Gabor Papy, de Toronto, qui l'a délivré en s'appuyant sur l'alinéa (1) de l'article 11.

M. Brewin: Puisque la déposition a dû faire l'objet d'une déclaration sous serment, le ministre peut-il déposer ou nous communiquer maintenant les renseignements concernant le serment et son auteur?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, le mandat a été délivré au caporal Colter de la direction des enquêtes criminelles de la GRC en raison de présumés actes illégaux contrevenant à l'article 4 (1) (A) de la loi sur les secrets officiels qui interdit à quiconque de communiquer de quelque façon que ce soit le contenu d'un document confidentiel à une personne non autorisée.

* * *

L'AGRICULTURE

DEMANDE DE DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ENQUÊTE SPÉCIALE SUR LE BŒUF—L'OPPORTUNITÉ D'UNE INTENSIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION PAR L'ÉTAT

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au premier ministre. Elle fait suite à ma requête d'hier, aux termes de l'article 43 du règlement, par laquelle je voulais demander au gouvernement de déposer à la Chambre le rapport de l'enquête spéciale sur le bœuf que le premier ministre a réclamée il y a un certain temps, et qu'il a reçu, je crois, le 27 avril, pour que nous puissions tous le voir. Le premier ministre est-il maintenant en mesure de déposer le rapport pour que le public canadien, surtout les producteurs, puissent voir exactement ce qu'on y dit?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai effectivement reçu ce rapport il y a une couple de semaines. Je discuterai avec le ministre de l'Agriculture de nos intentions futures à cet égard.

M. Murta: Monsieur l'Orateur, je pose alors ma supplémentaire au ministre de l'Agriculture qui doit sûrement avoir eu le temps de lire le rapport et de s'entretenir avec ses fonctionnaires, qui auraient aussi lu le rapport. Y parle-t-on d'une plus grande réglementation de l'industrie du bœuf au Canada de la part du gouvernement?

[M. Andras.]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le député devra être patient. J'espère la semaine prochaine étudier le rapport et en discuter avec mon sous-ministre adjoint qui en est chargé. Il assiste actuellement à une réunion préliminaire que tient à Rome le Conseil mondial de l'alimentation.

* * *

LES FINANCES

L'OPPORTUNITÉ DE LA SUPPRESSION DE LA TAXE DE 10C. SUR LE GALLON D'ESSENCE—L'INCIDENCE SUR L'INFLATION

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Finances. Comme la taxe de 10c. sur le gallon d'essence est une taxe mesquine et que la conférence des premiers ministres et la déclaration du ministre de l'Industrie et du Commerce vont faire ressortir le fait qu'il y aura une majoration du pétrole à la tête du puits, ce qui entraînera une hausse importante du prix de l'essence, le ministre envisagera-t-il maintenant de supprimer ou de réduire cette taxe?

● (1500)

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je rappellerais au député que cette taxe sert à subventionner les régions du Canada qui n'utilisent pas le pétrole canadien.

M. Towers: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Finances considère-t-il que la taxe de 10c. sur chaque gallon d'essence a un effet d'entraînement défavorable sur l'économie canadienne et aggrave l'inflation, et qu'à mesure que le prix va s'élever au Canada, la subvention diminuera?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, comme les revenus de cette taxe servent à stabiliser le prix du pétrole dans plusieurs régions au Canada, je ne considère pas cette mesure comme défavorable.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA LOI SUR LA REVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

DÉPÔT DES RAPPORTS DES COMMISSIONS DE DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

M. l'Orateur: En conformité des articles 19 et 21 de la loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales, chapitre E-2 des Statuts révisés du Canada, 1970, je dois déposer sur le bureau les copies certifiées conformes, que nous envoie aujourd'hui le Commissaire à la représentation, des rapports des Commissions de délimitation des circonscriptions électorales pour les cas suivants: Alberta, avec amendements, Colombie-Britannique, avec amendements, Territoires du Nord-Ouest, avec amendements, Nouvelle-Écosse, sans amendement, et Québec avec amendements.